

# TICKLESS®

ULTRASONIC TICK AND FLEA REPELLENT

## MÉMO :

### SERVICE APRÈS-VENTE

**TICKLESS®**  
ULTRASONIC TICK AND FLEA REPELLENT

• PAR COURRIEL  
INFO@TICKLESS.COM



**1** GARANTIE  
AN

## PROCÉDURE DÉTAILLÉE :

### POLITIQUE SATISFAIT OU REMBOURSÉ

LE **CONSOMMATEUR** RETOURNE LE PRODUIT ET LA FACTURE AU REVENDEUR **SOUS 30 JOURS APRÈS ACHAT**

#### LE REVENDEUR :

- REMBOURSE LE CONSOMMATEUR
- RETOURNE LE PRODUIT USAGÉ ET LA FACTURE D'ACHAT AU COMMERCIAL CYNNOTEK

CYNNOTEK PROCÈDE AU REMPLACEMENT DU PRODUIT USAGÉ PAR UN PRODUIT IDENTIQUE NEUF

**CYNNOTEK NE REMBOURSE EN AUCUN CAS LE PRODUIT**

### PROBLÈME SAV

LE **CONSOMMATEUR** ENVOIE UN E-MAIL À TICKLESS  
[INFO@TICKLESS.COM](mailto:INFO@TICKLESS.COM)

**LA DEMANDE DE SAV EST VALIDÉE :** LE CONSOMMATEUR REÇOIT UN PRODUIT DE REMPLACEMENT

**AUCUN DÉFAUT DE FABRICATION N'EST CONSTATÉ :** LA PRISE EN CHARGE SAV EST REFUSÉE

**AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUÉ**

### **1. TERMES DE LA GARANTIE**

Les produits TICKLESS sont garantis un an après la date d'achat, facture à l'appui, excepté pour les produits d'une valeur inférieure à 26.00€ ou pour les produits dont la durée de fonctionnement est de 6 mois comme indiquée par le fabricant : ces produits ont dans ce cas une période de garantie de 6 mois, à compter de la date d'achat, facture à l'appui.

Avant de pouvoir faire valoir la garantie, TICKLESS essaie de résoudre les difficultés rencontrées par le consommateur à distance. Si cela n'est pas possible, TICKLESS confirmera que le produit est défectueux.

### **2. LIMITES DE GARANTIE**

Cette garantie ne s'applique pas :

- Aux pièces d'usure telles que les batteries et ne couvre pas les dommages causés par un accident, un abus, une mauvaise utilisation ou toute autre incident de ce genre.
- Aux attaches et autres accessoires.
- En cas de perte, d'endommagement (morsures...) ou de vol.
- Veuillez noter que toute tentative d'ouvrir ou de démonter l'appareil par soi-même annulera la garantie.

### **3. PROCEDURE DE GARANTIE**

Si le consommateur rencontre des problèmes avec son produit, le service client est là afin de l'aider à les résoudre.

LE CONSOMMATEUR peut contacter TICKLESS via courriel : [INFO@TICKLESS.COM](mailto:INFO@TICKLESS.COM)

### **4. POLITIQUE SATISFAIT OU REMBOURSÉ 30 JOURS**

TICKLESS propose la garantie « Satisfait ou remboursé ». Si le consommateur n'est pas satisfait de son achat, il peut le retourner au point de vente où il l'a acheté et demander son remboursement intégral dans un délai de 30 jours après achat, date de facture faisant foi. Le revendeur effectue le remboursement et retourne le **produit accompagné de la facture d'achat** à son commercial Cynnotek. Cynnotek ne rembourse en aucun cas le produit retourné mais remplace le produit usagé par un produit identique neuf.

- **LE CONSOMMATEUR TRAITE EN DIRECT AVEC LE SAV TICKLESS**
- **CYNNOTEK ET LE REVENDEUR NE DOIVENT PAS PRENDRE EN CHARGE LES PRODUITS DÉFECTUEUX OU PROCÉDER À UN ÉCHANGE**
- **DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE SATISFAIT OU REMBOURSÉ, LE REVENDEUR REMBOURSE LE TRACEUR AU CONSOMMATEUR ET RETOURNE LE PRODUIT ET LA FACTURE D'ACHAT AU COMMERCIAL CYNNOTEK**
- **AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUÉ**